

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Département du Val-de-Marne

### COMMUNE DE CHEVILLY-LARUE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU SUCCINCT du 16 mars 2018

Philippe Komorowski est désigné secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du procès verbal de la séance du 14 décembre 2017

### MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL LE CONSEIL MUNICIPAL, A l'unanimité ;

Article unique : Approuve le règlement intérieur modifié, tel qu'annexé à la présente délibération.

# ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE L'OPERATION D'INTERET NATIONAL ORLY-RUNGIS SEINE-AMONT (EPAORSA)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

<u>Article 1</u>: Procède à l'élection du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune pour siéger au conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA).

Article 2 : Est élue représentant titulaire :

Mme Stéphanie Daumin avec 28 voix pour et 5 abstentions (P. Viceriat, L. Ponotchevny, B. Zehia, M. Pierre, Y.Ladjici)

Est élue représentant suppléant :

Mme Régine Boivin avec 28 voix pour et 5 abstentions (P. Viceriat, L. Ponotchevny, B. Zehia, M. Pierre, Y.Ladjici)

### APPROBATION DE LA CONVENTION D'INGENIERIE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT 2018-2020 DE L'EPAORSA

LE CONSEIL MUNICIPAL, A l'unanimité ;

Article 1 : Approuve la convention d'ingénierie stratégique et de développement 2018 – 2020 de l'EPA

<u>Article 2</u> : Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

Article 3: Dit que les crédits seront inscrits au budget communal.

## VŒU PRESENTE PAR LA MAJORITE MUNICIPALE POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE CHIRURGIE HEPATIQUE ET CARDIAQUE AU GHU HENRI MONDOR-CHENEVIER LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 30 voix pour / 3 abstentions (P. Viceriat, M. Pierre, Y. Ladjici);

<u>Article 1</u> : Réaffirme son attachement au fait communal et à l'autonomie des communes qui constitue le cœur de notre démocratie locale décentralisée ainsi qu'un appui indispensable au développement des territoires ;

<u>Article 2</u> : Demande au Gouvernement d'abandonner l'hypothèse de suppression de Conseils départementaux en lle-de-France, dont le Conseil départemental du Val-de-Marne ;

<u>Article 3</u>: Demande au Gouvernement de concerter la population et de travailler avec tou.te.s les élu.e.s concerné.e.s à un diagnostic de l'action publique en lle-de-France, afin de concevoir une réforme territoriale à partir des besoins de la population et des projets de territoire dans une logique de nouvelle vague de décentralisation.

### VŒU PRESENTE PAR LA MAJORITE MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA DEFENSE DE L'AUTONOMIE COMMUNALE ET DU MAINTIEN DES POLITIQUES PUBLIQUES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 30 voix pour / 3 abstentions (P. Viceriat, M. Pierre, Y. Ladjici);

<u>Article 1</u> : Réaffirme son attachement au fait communal et à l'autonomie des communes qui constitue le cœur de notre démocratie locale décentralisée ainsi qu'un appui indispensable au développement des territoires ;

<u>Article 2</u> : Demande au Gouvernement d'abandonner l'hypothèse de suppression de Conseils départementaux en Ile-de-France, dont le Conseil départemental du Val-de-Marne ;

<u>Article 3</u>: Demande au Gouvernement de concerter la population et de travailler avec tou.te.s les élu.e.s concerné.e.s à un diagnostic de l'action publique en lle-de-France, afin de concevoir une réforme territoriale à partir des besoins de la population et des projets de territoire dans une logique de nouvelle vague de décentralisation.

### VŒU PRESENTE PAR LA MAJORITE MUNICIPALE CONTRE LA PRIVATISATION DU GROUPE AEROPORT DE PARIS (ADP)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 32 voix pour / 1 abstention (Y. Ladjici),

Article 1 : S'oppose au projet de privatisation du groupe Aéroports de Paris.

<u>Article 2</u> : Défend les missions de régulation de l'État et la nécessaire stratégie nationale dans le secteur du trafic aérien.

<u>Article 3</u>: Demande au Gouvernement de de confirmer les acquis réglementaires, couvre-feu entre 23h et 06h et limitation de l'activité d'Orly à 250 000 créneaux par an, pour protéger durablement les populations riveraines des nuisances générées par l'activité aérienne.

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 POUR LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE LE CONSEIL MUNICIPAL,

Article 1 : Prend acte de la présentation des orientations générales du budget primitif pour l'exercice 2018.

Article 2 : Prend acte de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientation budgétaire.

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CROIX-ROUGE DU VAL-DE-MARNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, A l'unanimité;

<u>Article 1</u> : Décide le versement à l'association de la Croix-Rouge du Val-de-Marne d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Article 2 : Dit que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice en cours.

### APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LES MISSIONS D'ESPACE INFO-ENERGIE AU RELAIS-ENERGIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, A l'unanimité ;

<u>Article 1</u>: Approuve le nouveau partenariat entre la commune de Chevilly-Larue et l'Espace-Info-Energie CAUE94, formalisé dans le projet de convention 2018.

<u>Article 2</u>: Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents, notamment les reconductions.

<u>Article 3</u> : Autorise Madame la Maire à solliciter des subventions pour mettre en œuvre les actions proposées dans la convention de partenariat avec le CAUE94.